

L'APTS dit non à une fusion des établissements de santé et des services sociaux dans la région de la Côte-Nord

Sept-Îles, le 7 octobre 2010 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux s'inquiète de l'impact de la fusion des directions générales des CSSS de Sept-Îles et de la Basse-Côte-Nord, annoncée la semaine dernière. Il s'agit d'une deuxième fusion dans la région, après celle impliquant la direction générale du CSSS de Manicouagan et de la Haute-Côte-Nord qui a pris effet dernièrement.

«Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, prétend que ces fusions permettront d'optimiser les services à la population, indique Josée Asselin, répondante politique de l'APTS pour la Côte-Nord. Ce n'est certainement pas en privant certains établissements de leur autonomie de gestion et en éloignant les gestionnaires de la réalité du terrain qu'on y arrivera. Dans une région comme la nôtre, il est primordial de bien connaître les particularités de chacun des établissements qui possèdent des cultures administratives adaptées à leur milieu, à leurs citoyens. Le ministre semble ignorer que plus de 200 km séparent Havre-Saint-Pierre de Sept-Îles, soit deux heures et demie de route ! »

L'APTS craint tout particulièrement que ces fusions administratives ne débouchent sur une réorganisation majeure des soins de santé et des services sociaux offert à la population. «Le ministre Bolduc doit s'engager à ne pas dénaturer les services fournis aux citoyens et doit clairement nous assurer qu'il ne procédera pas à une restructuration qui pénaliserait inévitablement la région», de conclure Josée Asselin.

À propos de l'APTS

L'APTS est l'organisation syndicale la plus représentative des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord. Elle compte parmi ses membres des technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.